



# MOUVEMENT RAÉLIEN EUROPÉEN

Alliance pour la Défense des Droits de l'Homme, de la Liberté et du Respect de la Personne.

Case Postale 176 - Rue de la Poste 47 - 1926 FULLY - SUISSE

Non-profit Organisation

Website <http://rael.org>

Chère Madame Adèle Van Reeth,

10 juillet 2024

Nous portons un soin particulier aux productions médiatiques nous concernant afin de nous assurer qu'elles ne comportent pas des propos injurieux, diffamants, discriminatoires. En ce sens, dans un précédent courrier du 2 mai 2024 nous vous avons déjà fait part d'émissions répétées contribuant à propager des rumeurs, amplifiant un climat de discrimination et d'incitation à la haine à l'encontre du Mouvement Raélien.

Ayant pris connaissance de la programmation d'une émission à laquelle participerait François-Xavier Baudouin, présenté comme un « connaisseur », le 14 avril nous avons écrit à M. Fabrice Drouelle, dans le but de respecter le principe du contradictoire, notre porte-parole était prête à intervenir. Ce courriel est resté sans suite.

Suite à la diffusion de l'émission « *Secte, clonage et soucoupes volantes : voyage aux frontières du Raël* » nous attirons de nouveau votre attention sur des éléments erronés et des accusations graves à l'encontre de Raël et du Mouvement Raélien, contredites par la véracité des faits. Aux fins d'une information respectueuse des principes fondamentaux découlant des chartes applicables et liés à la Liberté et au Respect de la Personne, nous vous demandons de prendre acte de ce courrier, en application de l'article 13-1 de la loi du 29 juillet 1881.

Outre des erreurs factuelles grossières<sup>1</sup>, qui autorisent d'emblée à s'interroger sur la rigueur et la vérification des sources, des graves accusations sont énoncées dès le début de l'émission comme « *graves soupçons d'abus sexuels, d'abus de faiblesse, d'extorsion* », des condamnations pour « *pédo-criminalité* », lesquelles sont reformulées à plusieurs reprises, sans qu'il soit fait mention d'éléments factuels, vérifiés et vérifiables. Au fil du récit et de l'interview, des rumeurs sont présentées comme des vérités, des « soupçons » se transforment en « cas avérés » et s'immiscent ainsi des mensonges portant atteinte à l'image des raéliens.

Nous entendons rappeler une nouvelle fois que Raël condamne fermement la pédophilie et que toute forme de violence est totalement contraire aux valeurs raéliennes, comme nous l'avions déjà énoncé dans le précédent courrier auquel vous pourrez vous référer.

Depuis 50 ans d'existence, le Mouvement Raélien, en tant qu'organisation, ou son fondateur, Raël, n'ont jamais été poursuivis ou condamnés pour des faits de pédophilie, relevant d'une qualification criminelle ou pour toute autre agression sexuelle ou pour des actes de violence.

En plus des déformations et contre-vérités déjà signalées, nous constatons que les amalgames pratiqués dans l'émission du 16 avril 2024 sont construits, en s'appuyant sur l'interview d'un « connaisseur » spécialisé du Mouvement Raélien, François Xavier Baudouin.

Nous avons procédé à une analyse complète des ouvrages qu'il a écrits et que vous citez en référence. Ils contiennent de nombreuses erreurs tant factuelles que d'interprétations pour le moins tendancieuses, ne pouvant en aucun cas s'apparenter à un travail universitaire documenté dans les règles de l'art et rédigé avec l'indépendance et la rigueur scientifique que nécessitent de tels travaux. Nous avons noté des sources erronées et des atteintes à la vie privée. Il est frappant de constater des fautes d'orthographe, mots manquants, confusions dans les mots employés ou les personnes citées jusqu'à des erreurs d'identité des personnes en question. Nous avons relevé également des erreurs et des raccourcis.

<sup>1</sup>-Le livre de Raël est : « *Le Livre qui dit la Vérité* » (et non le livre de la vérité).

-Sur la chronologie : la construction de l'Ambassade étant une des missions principales du Mouvement Raélien, il en est fait mention dès le premier livre « *Le Livre qui dit la Vérité* », et le récit ne change pas, contrairement à ce qui est indiqué dans l'émission.

-Sur l'audition de Raël au congrès américain à laquelle il est fait référence : il a eu lieu en mars 2001. L'annonce ayant quant à elle été faite par une société privée totalement indépendante du mouvement Raélien (voir notre précédent courrier).

Étonnant, par exemple, de constater qu'aucun livre de Raël n'apparaît dans la bibliographie de son premier livre alors même que plusieurs passages sont cités. Concernant Raël et les mirages d'internet, dans sa bibliographie il attribue un livre à Claude Vorilhon sans qu'il soit fait mention de Raël. Cela constitue un manque de rigueur et de méthodologie affligeant pour un travail d'universitaire post-doctorat. D'autres professeurs émérites et sociologues français ou dans d'autres pays tels que le Canada font un travail rigoureux et intègre pouvant constituer des références universitaires dignes de ce nom.

Ce sociologue se plagie sur la base des données qui, pour certaines, étaient déjà erronées, lorsqu'il les a publiées il y a près de 10 ans ; nous le lui avons signalé dans le respect de l'indépendance qui préside à de tels travaux ; il n'en a pas tenu compte. En tout état de cause, des éléments n'ont pas été actualisés.

**Sur la pédophilie**, force est de constater l'ambiguïté des propos tenus dans « Affaires sensibles » : François-Xavier Bauduin affirme qu'il n'a pas vu de pédophilie. Mais il ajoute qu'il y a eu vraiment des « cas avérés », sans donner de sources ou d'élément de contextualisation permettant à l'auditeur de vérifier et de se faire son opinion. Ce « connaisseur » déclarait en 2015 : « *Mes semaines d'observations passées aux côtés des Raéliens, vécues dans une relation de franchise et de respect réciproque, m'invitent à nier les accusations de pédophilie dont souffre le mouvement, ainsi que toute idée de type dérive sectaire meurtrière comme on l'a vu avec l'Organisation du Temple solaire.* » Ces contradictions flagrantes devraient inviter à la plus grande prudence sur la légitimité de ses travaux et propos. Sauf à considérer que l'essentiel est qu'il se conforme au récit médiatique et le renforce, ce qui est ici le cas en l'occurrence.

**Sur la place des femmes** : n'aurait-il pas été approprié d'écouter la parole d'une femme raélienne plutôt que de chercher à expliquer son engagement avec une perception biaisée (et en utilisant un ton condescendant). A défaut d'avoir donné suite à notre courriel, qui vous aurait permis d'entendre la porte-parole, nous vous transmettons la réponse, avec ce lien qui contient une de ses interventions sur l'ordre des Anges et la perception de la féminité.

<https://www.raelfrance.fr/la-verite-sur-rael/> « *La vérité sur Raël* », à 16 minutes 24 secondes.

**D'autres mises au point sont nécessaires sur le récit fait dans l'émission :**

**A propos de la Génioocratie** : le terme « d'esclave », mentionné dans le récit, à savoir « *les génies élus, les autres, esclaves* », est totalement à l'encontre des valeurs fondamentales exposées. Il suffit de se reporter au livre « *La Génioocratie* » notamment « *Les travailleurs de demain des robots électroniques ou biologiques* » mettant en exergue une citation d'Aristote « *Nous n'aurions plus besoin d'esclaves si les outils se mouvaient tous seuls* », pour comprendre qu'il s'agit de la description d'une société se libérant du travail forcé, qui est une forme d'esclavage dans notre société moderne. Précisons que la Génioocratie est un modèle qui ne pourrait être mis en place que par voie démocratique.

**Sur les « famille » et « communauté »**, rappelons que les raéliens ont une vie citoyenne, ils vivent dans la société, ils ont un travail, des loisirs, prennent des vacances, ont des amis non raéliens, une famille, ont des enfants recevant une éducation basée sur ce principe fondateur « Liberté/Responsabilité ». Les « clefs » dans les ouvrages fondateurs du Raélisme rappellent aux parents que les enfants doivent être éduqués sans aucun conditionnement religieux et idéologique. Cela explique que les enfants de parents raéliens ne sont ni baptisés, ni élevés dans une communauté, la référence morale étant celle de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

**Sur la consommation de substances addictives** : la mention d'une « interdiction » faite aux raéliens sauf pour Raël est erronée. Fondé sur la liberté et la responsabilité, « et non sur l'interdiction », l'enseignement contenu dans la philosophie raélienne est de tout mettre en œuvre pour ne pas abîmer le code génétique et de s'appliquer à avoir un mode de vie le plus sain possible, exempt de l'absorption de substances nocives comme la caféine, le tabac ou toute autre drogue qui altèrent notre code génétique.

Nous considérons que le travail journalistique ne peut pas se faire uniquement à charge sans donner un droit de réponse aux personnes et groupes constitués mis en accusation. Ce courrier, fait pour valoir ce que de droit, fait appel à votre conscience et votre sens des responsabilités, nous vous saurions gré de nous tenir informés des suites données à celui-ci.

Veuillez recevoir, Madame, nos cordiales salutations.

Marc Girard  
Président / Mouvement Raélien Européen

Contact France/Belgique : [france.raelpress@gmail.com](mailto:france.raelpress@gmail.com)